



SAINT AMAND SUR SEVRE

octobre
2017

ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE Règlement de fonctionnement

L'accueil de loisirs périscolaire regroupe :

- L'accueil périscolaire
- Les ateliers
- L'accueil péri-transport
- le mercredi des loisirs

Le projet éducatif repose sur 5 axes :

- ▶ L'enfant, son rythme, son bien-être : Les animations proposées sont réfléchies et posées en adéquation avec les rythmes de l'enfant.
- ▶ Le développement de la confiance en soi, la valorisation de l'expression et la particularité de chacun : Les temps d'animation cherchent à ce que les enfants s'épanouissent pour encourager et valoriser chacun.
- ▶ La promotion du rapport à l'autre attentif et ouvert : Les activités suscitent la rencontre, l'échange entre les enfants, avec d'autres enfants, d'autres cultures, avec les habitants du village et entre générations.
- ▶ Proposer la découverte et susciter la curiosité : Pour susciter l'éveil, la curiosité, l'ouverture sur le monde, le CSC propose la découverte d'activités et de pratiques variées innovantes parfois inconnues des enfants.
- ▶ Être acteur et agir ensemble : Créer ensemble un projet dont on voit la réalisation, c'est partager des moments forts où on se reconnaît dans le collectif. Faire ensemble c'est coopérer.

Le contexte

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, l'école de Saint Amand sur Sèvre a choisi de finir les journées d'école (lundi, mardi, jeudi et vendredi) à 16h afin de faire une demi-journée de cours supplémentaire le mercredi matin de 10h à 12h.

L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

A l'accueil périscolaire les enfants vont prendre le temps de jouer avec leurs copains tous en se respectant les uns et les autres. L'équipe d'animation va s'adapter aux rythmes des enfants en proposant des animations adaptées à leur tranche d'âge.

LE FONCTIONNEMENT

Lieu : salle de l'accueil périscolaire et salle de la cantine

Equipe d'animation:

Responsable : Nathalie MOTTARD

Animatrices : Roselyne PILLAUD, Malika LANIESSSE, Céline CHATRY,
Marie-Dominique GRAVELEAU

Pour nous joindre:

Téléphone de l'APS : 05 49 81 29 97

Téléphone du CSC : 05 49 81 86 31

Email : stamand.mauleonais@csc79.org
enfance.mauleonais@csc79.org

N'hésitez à laisser un message pour signaler les changements.

Horaires d'ouverture: le matin : 7h-9h (7h-10h le mercredi)
le soir : 16h00-19h

Le matin, l'enfant est accueilli jusqu'à l'entrée en classe et le soir à partir de la sortie des classes à 16h00.

L'enfant doit être confié à un adulte en arrivant le matin.

Il repartira avec les personnes autorisées à venir le chercher ou seul si vous signez l'autorisation de rentrer seul.

L'accueil des enfants est possible à partir de 3 ans.

S'ils sont scolarisés avant 3 ans, ils sont accueillis uniquement le matin.

Le petit déjeuner peut être apporté par les enfants qui souhaitent le prendre à l'accueil jusqu'à 8h.

Le goûter est fourni par le Centre Socio-Culturel

Une aide aux leçons peut être proposée aux enfants après le goûter les lundis soirs si les parents le souhaitent (à partir de 17h15) Marie-Paule BOISSINOT.

L'INSCRIPTION

- ▶ le dossier d'inscription est composé de la fiche sanitaire de l'enfant (+ copie du carnet de vaccination) et des informations sur la famille.
- * Régime CAF : il est indispensable de fournir le numéro d'allocataire pour connaître votre quotient familial.
- * Régime MSA : vous devez fournir votre « **bon vacances** » pour connaître votre tranche afin d'établir le tarif correspondant.
- ▶ l'adhésion (valable du 1^{er} septembre au 31 août)
5 € pour une adhésion individuelle ou 8 € pour une adhésion familiale.

LA PRESENCE DE L'ENFANT

L'année scolaire est constituée de 5 périodes de vacances à vacances. Avant le début de chaque période, nous vous demandons de remplir une fiche de planning prévisionnel disponible à l'accueil périscolaire. **Vous devez aussi nous signaler le plus tôt possible tout changement en contactant impérativement la responsable ou le Centre Socio-Culturel par téléphone ou par mail.** Notre capacité d'accueil étant limitée, les demandes de dernières minutes peuvent ne pas être acceptées.

LE MODE DE FACTURATION

- ▶ 2 modes de facturation possible:
 - à la période : tarif forfaitaire à la journée ou demi journée
Chaque période est comprise de vacances à vacances.
 - à la carte : tarif à l'unité. Toute unité commencée est due.
- Une unité équivaut à :
- le matin : de 7h à 8h et de 8h à 9h (8h à 10h le mercredi)
 - l'après-midi : de 16h à 17h30 et de 17h30 à 19h00
- Le mode de facturation peut changer en cours d'année

LE REGLEMENT

Le tarif appliqué dépend du quotient familial et du régime allocataire. Les factures sont envoyées par mail en milieu de période pour les familles au forfait et au début de chaque période de vacances scolaires pour les familles à l'unité. Celles-ci seront à régler dans les 2 semaines suivant la réception.

Les chèques sont à libeller au nom du Centre Socio-Culturel du Pays Mauléonais (CSCPM). Le paiement par Chèque Vacances ou CESU (Chèque Emploi Service Universel) est accepté.

LES ATELIERS

Dans les ateliers, les approches et les techniques font appel aux compétences des animateurs et intervenants.

Ils sont le prolongement ou la complémentarité du projet d'école et de l'accueil périscolaire.

LE FONCTIONNEMENT

Lieu : la cantine, le hall des maternelles, le bureau de direction et salles de classe

L'équipe d'encadrant:

Responsable : Nathalie MOTTARD

Des intervenants, des animateurs ou des bénévoles selon les cycles et les thèmes proposés dans l'année.

Pour nous joindre

Téléphone de l'APS : 05 49 81 29 97

Téléphone du CSC : 05 49 81 86 31

Email : stamand.mauleonais@csc79.org

enfance.mauleonais@csc79.org

N'hésitez pas à laisser un message pour signaler les changements.

Horaires: 16h-16h30

Les horaires doivent être respectés.

L'enfant repart avec les personnes autorisées à venir le chercher ou seul si vous signez l'autorisation de rentrer seul.

Absence : en cas d'absence de votre enfant, prévenir impérativement la responsable ou le Centre Socio-Culturel par téléphone ou par mail.

L'INSCRIPTION

▸ le dossier d'inscription est composé de la fiche sanitaire de l'enfant (+ copie du carnet de vaccination) et des informations sur la famille.

Le dossier est commun avec l'accueil périscolaire.

▸ l'adhésion (valable du 1^{er} septembre au 31 août)

5 € pour une adhésion individuelle ou 8 € pour une adhésion familiale.

L'inscription est gratuite et valable pour un cycle de séquences entre chaque période de vacances scolaires.

L'ACCUEIL PERI-TRANSPORT

Les enfants prenant le transport scolaire sont pris en charge par une personne à 9h le mercredi ou pour les accompagner au car à 16h30.

LE FONCTIONNEMENT

Lieu : à l'accueil périscolaire ou aux ateliers

L'équipe d'animation:

Responsable : Nathalie MOTTARD

Animatrices : Roselyne PILLAUD, Malika LANIESSE, Céline CHATRY,
Marie-Dominique GRAVELEAU

Pour nous joindre:

Téléphone de l'APS : 05 49 81 29 97

Téléphone du CSC : 05 49 81 86 31

Email : stamand.mauleonais@csc79.org
enfance.mauleonais@csc79.org

N'hésitez pas à laisser un message pour signaler les changements.

Horaires: 9h-10h (le mercredi)

16h-16h30 (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

Absence: en cas d'absence de votre enfant, prévenir impérativement la responsable ou le Centre Socio-Culturel par téléphone ou par mail.

L'INSCRIPTION

► le dossier d'inscription est composé de la fiche sanitaire de l'enfant (+ copie du carnet de vaccination) et des informations sur la famille.

► l'adhésion (valable du 1^{er} septembre au 31 août)

5 € pour une adhésion individuelle ou 8 € pour une adhésion familiale.

MERCREDIS DES LOISIRS

Les enfants vont pouvoir retrouver les copains du mercredi pour partager des moments de détente et de loisirs.

L'équipe veillera au bien-être des enfants en leur donnant des repères et en étant à leur écoute.

LE FONCTIONNEMENT

Lieu :

Le Mercredi des Loisirs se fait actuellement sur 2 sites :

Mauléon l'Escale (22 rue Montalent)

Rorthais 22 rue Buissonnière (locaux de l'accueil périscolaire)

L'équipe d'animation:

Responsable : Mathilde GOBIN

A Mauléon

- ▶ Les 3-4 ans : Stéphanie BAUDON, Yannick ECOTIERE
- ▶ Les 5-6 ans : Juliette CHEVALIER, Estelle FILLON
- ▶ Les 7-11 ans : Emeline FORTIN, Eve LEPIC

A Rorthais

▶ Maëlle MALINGE, Estelle FILLON, Amandine CLUZEAU,
Gwendoline LEGOFF, Marie VAUGUET

Contact:

Téléphone du CSC : 05 49 81 86 31

Email : mercredi.mauleonais@csc79.org

Ne pas hésitez à laisser un message pour signaler les changements.

Pour nous joindre le mercredi :

Téléphone de l'Escale : 05 49 81 49 58

Téléphone de Rorthais : 05 49 82 33 52

Horaires:

12h00-13h30 : repas

13h30-16h30 : sieste ou temps calme puis animation

16h30 - 17h : goûter

17h-19h(18h30 Rorthais) : départ échelonné

L'enfant repart avec les personnes autorisées à venir le chercher ou seul si vous signez l'autorisation de rentrer seul.

L'accueil des enfants est possible à partir de 3 ans.

Le transport :

Les animateurs de l'équipe assurent le transport en mini-bus (8 places) :

- vers l'accueil de loisirs de Mauléon pour les communes de La Chapelle Largeau, Le Temple, Loublande, St Pierre des Echaubrognes, St Amand Sur Sèvre et Moulins.
- vers l'accueil de loisirs de Rorthais pour les communes de St Aubin de Baubigné et La Petite Boissière.

Les animateurs viennent chercher les enfants au portail de l'école entre 11h45 et 12h15 selon l'organisation des circuits de transport.

Pour Mauléon, les enfants présents à la garderie de l'école St Joseph sont accompagnés par une animatrice à 11h30.

Les enfants scolarisés à la maternelle Paul Martin sont accompagnés à l'Escale à 11h.

Le repas :

Les repas sont pris à la cantine (de l'Escale et de l'école de Rorthais) entre 12h15 et 13h30. Pour les enfants inscrits uniquement au repas, les familles doivent venir les chercher entre 13h30 et 14h.

Ils sont fournis et livrés en liaison chaude le mercredi matin à Mauléon et Rorthais par l'APERS.

L'INSCRIPTION

► le dossier d'inscription est composé de la fiche sanitaire de l'enfant (+ copie du carnet de vaccination) et des informations sur la famille.

Le dossier est commun avec l'accueil périscolaire.

* Régime CAF

Il est indispensable de fournir le numéro d'allocataire pour connaître votre quotient familial.

* Régime MSA

Vous devez fournir votre « **bon vacances** » pour connaître votre tranche afin d'établir le tarif correspondant.

► l'adhésion (valable du 1^{er} septembre au 31 août)

5 € pour une adhésion individuelle ou 8 € pour une adhésion familiale.

LA PRESENCE DE L'ENFANT

Avant chaque début de nouvelles périodes, vous devez remplir une fiche de planning prévisionnel disponible à l'accueil périscolaire.

Il est possible de **s'inscrire jusqu'au vendredi 18h** pour le mercredi suivant auprès du secrétariat du CSC ce qui permet ensuite de commander les repas et d'organiser le circuit de transport dans les communes. Par contre, vous devez **signaler tout changement** en contactant impérativement le Centre Socio-Culturel par téléphone ou par mail.

Pour assurer la sécurité des enfants, le respect du temps de l'enfant et pour qu'ils puissent profiter pleinement des animations proposées, il est possible de venir chercher son enfant jusqu'à 14h ou après 16h30 mais pas entre ces 2 horaires.

LE MODE DE FACTURATION

➤ 3 modes de facturation possibles:

- à la période : tarif forfaitaire à la demi-journée (avec ou sans repas)
Chaque période est comprise de vacances à vacances.
- à la carte : tarif au mercredi (avec ou sans repas)
- uniquement le repas

Le mode de facturation peut changer en cours d'année selon la fréquentation de l'enfant.

LE REGLEMENT

Le tarif appliqué dépend du quotient familial et du régime allocataire. Les factures sont envoyées par mail au début de chaque période de vacances scolaires. Celles-ci seront à régler dans les 2 semaines suivant la réception.

Les chèques sont à libeller au nom du Centre Socio-Culturel du Pays Mauléonais (CSCPM). Le paiement par Chèque Vacances ou CESU (Chèque Emploi Service Universel) est accepté.

6 grand'rue - 79700 MAULÉON 05.49.81.86.31

Email : contact.mauleonais@csc79.org

Site : mauleonais.csc79.org